Ecole René Lemière

Caen, le 29 avril 2020

Mesdames et Messieurs les parents d’élèves,

Le Ministre de l’Education Nationale a annoncé la réouverture progressive des écoles, dans le cadre du processus général de « déconfinement », à compter du 11 mai prochain.

Le strict respect des conditions sanitaires de reprise d’activité impose que l’accueil des élèves soit limité à 15 par salle de classe. Cette limitation permettra de mettre en place les gestes barrière et notamment la distanciation entre élèves.

**Nous travaillons dès à présent dans ce sens en collaboration avec la collectivité locale pour répondre aux questions qui se posent, en termes d’accueil des élèves (hygiène des locaux, horaires d’accueil, cantine…).**

**Nous n’avons pas encore toutes les réponses.**

**Une fois que nous aurons de plus amples informations sur les possibilités d’accueil périscolaire de la part de la Municipalité, nous reviendrons vers vous pour vous transmettre ces données et savoir si vous serez volontaires pour nous confier votre ou vos enfants.**

Ce qui est sûr :

Le retour progressif des élèves s’organisera à l’école selon le calendrier suivant :

- **Du mardi 12 au mercredi 20 mai** : seuls les élèves de **grande section, CP et CM2** seront pris en charge en classe par les enseignants, les autres élèves poursuivant la continuité pédagogique à distance.

Durant cette période, l’accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sera assuré dans l’école quel que soit leur niveau de classe.

- **A partir du lundi 25 mai**, ce sont les élèves de **tous les niveaux de classe** qui pourront être accueillis à l’école.

Toutefois, la limitation du nombre d’élèves à 15 par classe ne permettra pas, pour tous, un accueil complet à la semaine par les enseignants. L’enseignement s’organisera donc, pour certains, en alternance entre des temps de présence en classe, pour aborder de nouveaux apprentissages, et des temps soit à la maison soit à l’école (un dispositif d’accueil pour les enfants par la Ville est à l’étude).

Nous travaillons actuellement à définir cette organisation précise que nous vous communiquerons dès que possible.

La boîte mail de l’école reste le moyen privilégié pour me contacter en attendant de plus amples informations, qui vous seront transmises au plus vite sur le site de l’école et par les enseignants.

Je tiens, au nom de mon équipe, à vous remercier pour les messages d’encouragements que nous recevons, et vous remercie pour votre compréhension.

Cordialement,

Isabelle Margrin, directrice de l’école